

SLIM-PIR-LUNA BUS

DÉTECTEUR DE BUS DE MOUVEMENT PIR AVEC FONCTION D'ÉCLAIRAGE

Le détecteur **SLIM-PIR-LUNA BUS** détecte des mouvements dans l'espace protégé à l'aide d'infrarouge (PIR). De plus, le détecteur est équipé d'un kit de voyants LED réalisant la fonction d'éclairage. Le détecteur peut être raccordé au bus de communication RS de la centrale d'alarme SATEL prenant en charge des dispositifs de bus.

- conforme aux exigences de la norme **EN50131 Grade 2**
- détection du mouvement à l'aide d'un capteur passif infrarouge (PIR)
- zone de couverture max. : 20 m x 24 m, 90°
- sensibilité réglable de détection
- algorithme numérique de détection de mouvement
- compensation numérique de la température
- lentille grand angle spécialement conçue pour les détecteurs de série SLIM
- possibilité de remplacement de la lentille par une lentille à rideau (CT-CL) ou de longue portée (LR-CL)
- bus de communication RS
- programmation des paramètres via bus RS
- mise à jour du logiciel via bus RS
- capteur de température intégré (plage de mesure : -10°C...+55°C)
- fonction d'éclairage effectuée à l'aide des voyants LED
- possibilité de commander l'éclairage à distance
- voyants LED
- surveillance du système de détection de mouvements
- alimentation 12 V DC (±15%)
- contrôle de la tension d'alimentation
- autoprotection à l'ouverture du boîtier et au détachement de la surface de montage
- support de montage réglable (BRACKET D) inclus

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Tension d'alimentation (±15%)	12 V DC
Vitesse détectable de mouvement	0.3...3 m/s
Températures de fonctionnement	-10°C...+55°C
Hauteur d'installation recommandée	2,4 m
Consommation de courant en veille	10 mA
Consommation max. de courant	87 mA
Poids	141 g
Humidité maximum	93±3%
Dimensions	62 x 137 x 42 mm
Classe environnementale selon EN50130-5	II
Durée de signalisation de la violation	2 s
Normes respectées	EN 50131-1, EN 50131-2-2, EN 50130-4, EN 50130-5
Durée de démarrage	30 s
Niveau de protection selon EN50131-2-2	Grade 2
Hauteur admissible d'installation	à 4 m
Zone de couverture max. (montage à une hauteur de 2,4 m)	20 m x 24 m, 90°